



## Plateforme de trading boursier en ligne

-----  
Par capiste

Bonjour,

je reposte sur ce forum car j'hésite dans le choix.

Je vous explique rapidement ma situation.

Je me suis inscrit (naïvement) sur un site permettant de placer une somme en bourse suivant différentes options.

Je place donc 200 euros. Suite à cela un conseiller financier m'appelle au téléphone et me dit que si je place 800 euros de plus il me fait bénéficier d'une formule permettant le remboursement de mes 10 premiers placements perdant. Je suis donc (naïvement)son conseil, surtout qu'il m'assure que je peux retirer mon argent à tout moment.

Ce qu'il ne m'avait pas dit alors c'est que ces sommes remboursées apparaissent sur mon compte sous forme de bonus. Il ne m'avait jamais parler de bonus. Je n'en voulais pas d'ailleurs, sachant que pour le récupérer il faut investir 40 fois le montant de ce bonus. Sinon en cas de retrait c'est la perte du dit bonus et des gains éventuels.

Mon argent est donc bloqué.

Je voulais savoir s'il y avait un recours contre ces sociétés basées apparemment à Londres pour la mienne.

Merci d'avance pour vos réponses.